



Père très grand fumeur ayant la garde de son enfant 1 WE/2, que faire ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 5 décembre 2013

Bonjour

Merci a toute personne qui peut m'aider. Je suis séparé de mon ex qui accueil un WE sur 2 et 1/2 des vacances notre fils de 9 ans. Très dépendant à la base, depuis notre séparation mon ex fume plus de 30 cigarettes/j. Il se lève même la nuit pour fumer... Il n'ouvre pas les fenêtres et à mon plus grand désespoir, il accueille dans ces condition notre fils !!!

Je récupère mon petit homme pâle et transpirant la cigarette de tête au caleçons à la fin de WE. Quant à son cartable il garde l'odeur du tabac pendant plusieurs semaines. Ça fait des mois que ça dure.... Plusieurs fois je lui ai parlé des risques liés au tabagisme passif, et j'ai demandé de faire un effort pour le petit, aérer, fumer à la fenêtre.... Aucune réaction, ni commentaire de sa part :(mon enfant très attaché à son papa n'arrive pas à se faire entendre non plus...)

Voilà ma plus grande préoccupation aujourd'hui ... Je me sens seule dans mon combat et dépourvue de tout possibilité de protéger mon enfant !

Merci d'avance pour votre conseil...

Réponse :

Dans le cadre ou un accord amiable ne permet pas de trouver de solution à ce problème, vous avez la possibilité de demander [au juge des affaires familiales](#) de se prononcer pour faire cesser cette situation.

Il faut cependant que vous puissiez présenter au préalable la preuve de cette ambiance très enfumée par des témoignages légaux (amis, parents, ...). Il faudrait aussi demander à votre médecin traitant ou au pédiatre qui suit l'enfant de vous délivrer une attestation précisant que le tabagisme passif est dangereux pour sa santé.